

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Du 17 octobre 2024

Le 17 octobre 2024 à 18 heures, les membres de l'association « A Punta Bunifazinca » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Sainte-Lucie de Porto-Vecchio dans la Salle du Conseil de la mairie.

L'Assemblée Générale est dirigée par *Jean-José CORONA*, président de l'association, en qualité de président de séance, *Philippe EVRARD*, secrétaire de l'association (secrétaire de séance), *Frédérique LOISEL*, trésorier de l'association, assistés par *Jaël CLEMENT (Vice-Président)*, *Nathalie GERONIMI (Trésorier-adjoint)*, *Eliane BERNARD* et *Philippe FOUCRET (membres du Conseil d'administration)*. *Patrice RUCHON (Secrétaire-adjoint)* est absent.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître 31 participants présents, avec 31 (trente et un) adhérents présents et à jour de cotisation et 30 (trente) représentés, soit 61 (soixante et un) adhérents présents ou représentés sur 160 (cent soixante) à jour de cotisation. Les statuts de l'association n'imposant aucun quorum, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Antérieurement à la séance, il a été transmis aux présents, par messagerie électronique ou courrier postal, la convocation donnant l'ordre du jour et indiquant les différents points abordés (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier de l'exercice passé 2023-2024, les principaux projets, le budget et les cotisations de l'exercice 2024-2025).

Le Président rappelle aux participants que l'Assemblée Générale est appelée à statuer selon l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité du Secrétaire
- Rapport financier du Trésorier
- Approbation rapports 2023-2024 et budget 2024-2025
- Cotisations 2024-2025
- Approbation des rapports, du budget et des cotisations
- Points divers

Il expose ensuite les principaux points de son rapport moral avec un rappel de l'objet de l'association et des valeurs auxquelles elle souscrit, une synthèse des actions de l'association au cours de l'exercice 2023-2024, le point sur les adhérents et les bénévoles et les perspectives envisagées pour l'avenir.

Il remercie en particulier les adhérents et bénévoles qui ont permis la réalisation des nombreuses actions de l'association durant l'exercice 2023-2024 : 44 operati officielles ou officieuses sur le terrain, les opérations environnement de nettoyage du Cavu, le support d'événements variés (Trail du Cavu 2024, Virades 2024, ...), etc...

Il rappelle en particulier les travaux d'entretien de l'exercice sur les sentiers APB (HR21, PR3bis, PR6, PR7, PR8, HR11, HR22/23) et les quelques créations de tronçons (descente de San Martinu, raccourci du Niffriu et contournement PR6 en cours).

Il fait le point sur les adhérents de l'association indiquant **353** membres depuis 2015 dont **189** actifs (cotisation sur une des deux dernières années) et **160** cotisations 2024. La moyenne d'âge des actifs est de **63 ans** avec **43% d'adhérentes**.

Associu « A Punta Bunifazinca »

20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

Il évoque ensuite avec Vincent LUCCHINACCI les perspectives discutées avec les collectivités locales (commune, CDC, ONF, ...) : participation aux commissions extra-municipales, sentiers APB au PTIPR (Carbunari, PR3/PR6/PR7 et convention d'entretien commune/APB), projets (mimosas, passerelles Cavu et Figa Bona, entretien des pistes, plants de châtaigniers, éradication des déchets dans la vallée (Mela et Monte Calva), ... Voir détails plus bas dans Points divers.

Il adresse enfin ses remerciements aux donateurs qui ont soutenu l'association durant cette année par leur participation financière et/ou matérielle (*Lion's Club, Domaine de Granajolo, ...*). A ce sujet, il demande aux adhérents si certains pourraient se charger de la démarche de sponsors/mécènes en faisant le tour des commerces de la région.

Il est ensuite procédé à l'exposé du rapport d'activités de l'exercice 2023-2024 et des projets envisagés pour le prochain exercice :

- Activités administratives : partagées entre Secrétaire et Trésorier (réunions et AG, convocations, [site Internet](#), [page Facebook](#), [page Instagram APB](#), gestion des événements, adhésions et cotisations, collectivités et partenaires, ...)
- Sentiers de basse vallée :
 - Création de la *boucle de San Martinu (PR1)* avec restauration du chemin de descente Barola – Funtaneda 1950-65 et de la *boucle de Lora (PR8)* insérant sentier Lora – Funtaneda et tronçons communs avec PR9
 - Modifications des parcours *Sapara Vardata – PR9* (fusion avec ex-*HR14*) et *A Ranedda – PR6* (contournement montée Cuva – piste Luviu)
 - Entretiens *PR3/PR3bis/PR6/PR7/PR8*
- Chemins de haute et moyenne vallée :
 - Entretiens *HR21/HR22/HR23* (Carciara), *HR31* (Paliri), *HR11* (Finicione RG)
 - Entretiens *piste RG Ste-Lucie*
 - Divers : création sentier *raccourci du Niffru*, assistance *Trail 2024*
- Actions Patrimoine :
 - Découverte du *caseddu/cumpulu d'Aletta* sur le nouveau tronçon *PR6*
 - Entretiens *bergerie de Mela* et *hameau de Lora*
 - Assistance aménagement *sentier littoral de Capu di Fora*
- Actions Environnement :
 - Attente ONF pour *traitement des mimosas*
 - Deux opérations *Nettoyage du Cavu et de ses accès* les 08/10/2023 (57 participants) et 29/09/2024 (56 participants)
- Actions Evénements :
 - Assistance et support organisation *Trail du Cavu du 26/05/2024* avec 214 concurrents sur 3 boucles 54/30/11km + boucle de marche 6km : deuxième trail officiel dans la vallée
 - Collaboration aux *Virades de l'Espoir 2024* avec randonnées accompagnées gâchées par la météo
- Projets envisagés 2024-2025 :
 - *Operations basse/moyenne vallée* :
 - Modification *PR6* (en cours)
 - Signalisation et balisage : *PR6, PR7* et *PR8*
 - Aménagement raccourci PR7 – intersection PR6/PR7
 - Entretien *PR7*
 - Modification *PR2/PR7* : tronçon relais téléphonique – descente PR2
 - Sentier de descente *Murata – Cuva*
 - Patrimoine : travaux *bergerie de Mela* et *caseddi Piscia Cava*
 - Divers : *mimosas* (?), déchets *Mela/Monte Calva*, convention *entretien sentiers PTIPR*

Associu « A Punta Bunifazinca »

20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

- *Operations haute vallée :*
 - Signalisation : panneaux **HR21/HR31/HR32**
 - Entretiens : **HR12** (Finicione RD)
 - Aménagement **HR23** vers GR20
 - Patrimoine : **caseddi** (démaquisage/restauration) et **téléphérique d'Aragali** (arrivée)
 - Divers : entretien pistes (Luviu et RD Sainte-Lucie), aménagement piste Strascinedda – pont de Figa

Se référer au document de la présentation AGO joint à ce PV lors de l'envoi aux adhérents.

C'est ensuite au tour du rapport financier d'être exposé :

- **Gestion 2023-2024 :**
 - Recettes : **6.136 €** dont 4.000 € de cotisations, 295 € de dons et 1.841 € de ventes diverses (dépliants, surplus spuntinu, ...)
 - Dépenses : **12.111 €** dont 4.307 € d'achats/entretien d'équipements de démaquisage et de balisage, 906 € d'honoraire divers (hébergement, banque, assurance, ...), 500 € de dons (Virades), 240 € de report de cotisations et 6.158 € de frais exceptionnels (repas, fête des 10 ans)
 - Résultat : - **5.975 €** (essentiellement lié aux frais exceptionnels indiqués)
- **Compte courant bancaire au 30/09/2024 :**
 - + **5.800€**
- **Budget 2023-2024** (hors éventuelles subventions) :
 - Recettes : **6.500 €** dont 4.000 € de cotisations et 2.500 € de dons et recettes diverses
 - Dépenses : **5.700 €** dont 3.000 € d'achats d'outils et 2.700 € d'honoraires et frais divers
 - Résultat : + **800 €**

Il est alors mis successivement aux voix de l'Assemblée Générale les délibérations suivantes :

1ère délibération : L'Assemblée Générale prend acte des rapports présentés pour l'exercice 2023-2024 (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier) et approuve ceux-ci.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

2ème délibération : L'Assemblée Générale prend acte du projet de budget présenté pour l'exercice 2023-2024 et approuve celui-ci.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Examen est ensuite fait du niveau de cotisations pour l'exercice 2024-2025 :

- Proposition du Conseil d'Administration de conserver le montant en cours des cotisations de l'association

Cette proposition, après discussion, est mise aux voix avec la délibération suivante incitant à augmenter le montant de la cotisation des membres actifs et d'honneur :

3ème délibération : L'Assemblée Générale décide que le montant des cotisations pour 2024-2025 est porté à **25 €** pour les membres actifs et d'honneur et à **30 € minimum** pour les membres bienfaiteurs.
Cette délibération est adoptée à mains levées par les présents et représentés (beaucoup de voix Pour, quelques abstentions, une seule voix Contre).

Associu « A Punta Bunifazinca »

20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

L'Assemblée passe ensuite à l'examen des points divers ne donnant pas lieu à vote.

Points divers :

Compléments sur les points abordés avec *Vincent LUCCHINACCI* (élu commune de Zonza et adhérent APB) :

- Dossier mimosas : en retard mais toujours prévu avec EDF + travaux compagnie italienne. Démarrage prévu 11/2024, réfection piste Mela/Lora, entretien 35 ans, ...
- Pistes vallée du Cavu : entretien par les sapeurs forestiers. Lettre de demande de réfection des pistes en cours d'envoi par A Tyroliana avec concours chasseurs, pompiers, résidents Luviu, Corsica Bike, M. Boursier (randos chevaux), ...
- Châtaigniers : étude en cours pour plantation sur zone en altitude vers bergeries de Luviu
- Déchets Monte Calva : opération projetée avec l'armée (évacuation batteries)
- Déchets Mela : ancienne décharge communale à remettre en ordre par la commune
- Trail 2025 : problèmes d'assistance insuffisante sur création/balisage parcours. Réflexions en cours pour évaluer la possibilité de l'édition 2025
- Convention d'entretien commune/APB sur sentiers PTIPR : aucun document reçu par APB

Plus personne ne demandant la parole, le Président met fin à la séance vers 20h30 en remerciant les participants de leur présence et de leur aide.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal de cette Assemblée Générale, tenue ce jour Jeudi 17 octobre 2024, signé par le Président et la Secrétaire.

Jean-José CORONA
Président



Philippe EVRARD
Secrétaire

